Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260910-DEL_2026_101-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_101

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 10 septembre à dix-neuf heures et trente-trois minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : vendredi 4 septembre 2026

Présents : 25
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, Mme Maryline DUFÉE, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Marie-Paule DAHIREL, M. Mickaël CHALMEL, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, M. Benjamin LE GONIDEC, M. Nicolas MACAIGNE, Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, Mme Patricia VEYRIES, M. Jean-Michel GOIZET, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 4
Mme Hélène REUX a donné pouvoir à Mme Christine COLAS
Mme Valérie HOMO a donné pouvoir à M. Patrice BEDEL
Mme Sabine NIEL a donné pouvoir à M. Alain BARBÉ
Mme Fabienne DERONDIER a donné pouvoir à M. Dylan LEMOINE

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
Mme Morgane GOUES

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260910-DEL_2026_101-DE

11- ESPACE JEUNES – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Rapporteur : Mme Maryline DUFEE

Il est proposé de mettre à jour le règlement intérieur de l'Espace jeunes L'Atelier afin de pouvoir y apporter quelques modifications :

- Modification des jours et horaires d'ouverture ;

- Modification du paragraphe concernant la tarification ;

- Ajout d'un paragraphe sur l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou avec la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission « Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires » du 25 août 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOPTE les modifications apportées au règlement intérieur de l'Espace jeunes L'Atelier annexé à la présente.

Adopté par 24 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (Mme Veyriès, M. Goizet, M. Macé, Mme Goues, Mme Pageot)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Morgane GOUES